

DÉMARCHES Depuis deux ans, un service permet aux adhérents de demander leur retraite en une seule fois à l'ensemble de leurs régimes, de base et complémentaire. Il garantit à chacun de faire valoir ses droits sans risque d'en oublier.

Faire sa demande de retraite en ligne

La MSA propose à ses adhérents un service en ligne simple pour demander leur retraite. La demande est à effectuer 4 à 6 mois avant la date de départ souhaitée. Il s'agit d'un service 100 % dématérialisé. La saisie des informations personnelles, le dépôt des justificatifs obligatoires et le suivi de la demande se font en ligne.

Une démarche en six étapes

Demander sa retraite est une démarche importante. Le service en ligne a donc été conçu pour que chacun puisse la réaliser dans les meilleures conditions. Pour effectuer leur demande, les personnes relevant de la MSA doivent se connecter à leur compte Mon espace privé sur le site Internet de leur MSA et doivent :

- Choisir le service « Demander ma retraite (tous régimes) » pour être dirigé



Toutes les informations nécessaires sont à retrouver sur son espace privé, Mes services, rubrique retraite.

vers la demande de retraite en ligne commune à tous les régimes de retraite (une connexion via FranceConnect est requise) ;

- Saisir les informations demandées en six étapes sécurisées ;

- Déposer les justificatifs à joindre à la demande en les scannant ou en les photographiant.

Lors de la saisie de ces informations, la personne peut revenir à l'étape précédente. Elle a la possibilité d'enre-

gistrer sa demande pour y revenir plus tard. Celle-ci est conservée pendant 90 jours. Avant l'envoi de sa demande aux différents régimes, la personne peut vérifier et modifier, si nécessaire, ses informations grâce au récapitulatif. Dès l'envoi de la demande, elle reçoit une confirmation par mail et peut suivre l'état d'avancement de son dossier.

Un accompagnement à l'utilisation

Les agents de la MSA Poitou restent mobilisés pour accompagner les adhérents qui ressentent le besoin dans le cadre d'un rendez-vous téléphonique ou physique. Tous les modes de contacts disponibles sont recensés sur <https://poitou.msa.fr/lfp/contacter-ma-msa>. Il est ainsi possible de bénéficier d'un rendez-vous retraite, en agence ou par téléphone, pour faire le point sur sa situation individuelle et de prépa-

rer son projet, un à deux ans avant son départ à la retraite. À noter que la consultation de sa carrière est disponible à partir de l'espace privé, Mes services, rubrique retraite. Le service dispose de nombreux avantages :

- **Simple** : une seule demande de retraite pour l'ensemble des régimes. Le formulaire de demande en six étapes est personnalisé et pré-rempli ;

- **Pratique** : la démarche est 100 % dématérialisée. La saisie des informations personnelles, le dépôt des justificatifs obligatoires et le suivi de la demande se font en ligne ;

- **Sécurisé** : la connexion se fait avec FranceConnect, l'accès aux services publics en ligne sécurisé.

Ce service garantit de prendre en compte tous les droits sans risque d'en oublier. En effet, les régimes auxquels la personne a cotisé sont proposés automatiquement.